SEANCE DU 20 JUILLET 2012

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Ouorum: 8

Présents: 12

Absents: 2

Pouvoirs: 1

Votants: 13

L'an deux mil douze, le vingt juillet à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le dix- sept juillet deux mille douze, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
BLANCHARD Olivier,
DELAITRE Didier,
DEVILLE Sylviane,
DUPONT Xavier,
FRANCESCHINI Michel,
GORON Gilles,
LALANDE Georget,
LECOQ André,
LETIERCE François,
PONCE Francine,
POTEZ Michel.

Absents Excusés:

MORIN Bernadette. NOGAMI-GAULTIER Monica, (Pouvoir O. Blanchard)

Secrétaire de séance:

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 20 juillet 2012 :

- 1- Approbation des comptes rendus des 13 avril et 2 juin 2012
- 2- Point sur la fuite d'azote
- 3- Achat terrain consort Billot
- 4- Devis travaux logement Ecole = Volets roulants
- 5- Urbanisme
- 6- Défense incendie = Convention SAEP
- 7- Appel d'Offre : Clôture
- 8- Questions diverses

Délibération n°:

25-2012	Achat parcelle Consorts Billot
26/2012	Travaux logement école = Volets roulants
27/2012	Défense Incendie = Convention SAEP
28/2012	Appel d'Offre = Clôture

<u>1 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 13 AVRIL</u> ET 2 JUIN 2012

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des comptes rendu des 13 avril et 2 juin 2012.

DEMANDE qu'il soit apporté certaines modifications

Les comptes rendus ainsi corrigé seront présenté à la prochaine séance pour approbation.

2 - POINT FUITE AZOTE

Des prélèvements de terre dans le champ de Mme Victor Thomas, en date du 15 juin 2012, ont été pris sur 4 zones distinctes (1- Centre. 2- Eloigné. 3- Neutre. 4- De l'autre coté de la route) Seul le prélèvement 1 au centre de l'amalgame des eaux de ruissellement présente une concentration 100 fois supérieur à la normale. Ces échantillons ont été transmis à la chambre d'Agriculture en vue de donner ses instructions pour d'éventuelles mesures à prendre.

Les derniers résultats de prélèvement d'analyse d'eau potable ont mesuré un taux de nitrate à 33.5 (le maximum étant fixé a 50), soit une hausse relative qui ne permet pas à ce jour d'être imputée à la fuite.

Mr Blanchard précise que le lien pourrait être établi si le taux évoluait en hausse.

Mr le Maire s'engage à faire afficher sur le panneau de la Mairie, les résultats des analyses dès réception

Mme Francine PONCE demande si des prélèvements réguliers continueront à être effectués.

Mr le Maire lui confirme que cette surveillance perdurera tant que le taux ne sera pas redescendu à une moyenne calquée sur les années précédentes. Mr Gilles Goron demande où en sont les enquêtes des différents organismes sur le sujet.

Mr le Maire lui répond n'avoir aucune nouvelles pour le moment et qu'une enquête ONEMA est également en cours.

Un nouveau point sera fait à la prochaine réunion de Conseil.

3 - ACHAT TERRAIN CONSORT BILLOT

Mr Philippe Baudoux relate les faites relatif aux terrains, héritage de Mr Robert Billot, chemin des Tilleuls, pour lequel des terrains enclavé doivent faire l'objet de la création d'un accès dans le cadre d'une PVR.

L'achat par la commune d'une bande de 8m pour l'extension du chemin de desserte des parcelles enclavées est nécessaire.

Suite à la décision du conseil municipale n°42/2010 du 17 novembre 2010, Mme FOURNY (Héritière Billot) a fait part de son désaccord sur la proposition du prix à 15 euros le m² et demande à la commune de « faire un effort ».

Considérant que :

Les terrains ne sont actuellement pas urbanisés. Le pris proposé est celui payé pour l'achat d'une bande urbanisée dans le centre de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONFIRME sa décision du 17 novembre 2010 par sa proposition d'achat de la bande de terrain nécessaire à l'extension du chemin du Tilleul, extension représentant 324 m², au prix de 15 euros, soit, 3915 euros.

Délibération n°25/2012

4 - TRAVAUX LOGEMENT ECOLE = VOLETS ROULANTS

Suite à la détérioration des volets du logement de l'école (volet en bois gonflé ne fermant plus), un devis pour la mise en place de volet roulant a été effectué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le devis de DJS pour un montant de 2 774 ttc sous réserve du maintien des volets en bois existant en façade et de leur remise en état en peinture.

Vote - 9 Pour

- 1 Abstention (Francine Ponce).
- 3 Contre (Gilles Goron, Oliver Blanchard, Monica Nogami-Gaultier)

DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour signer toutes pièces se rapportant à ces travaux.

Délibération 26/2012

5- URBANISME

- ⇒ DIA Vente : THIERRY / ► Non Préemption
- ⇒ DP 027 324 11 A0015 **→** Avis favorable

Mr Olivier Blanchard fait part de son expérience concernant la réhabilitation de sa toiture, sur un bâtiment classé, avec la Fondation du patrimoine et encourage la sollicitation de cette dernière.

6 - DEFENSE INCENDIE: CONVENTION SAEP

Dans le cadre des travaux d'interconnexion le SAEP d'Hébécourt propose à la commune de prendre la maitrise d'œuvre sur la réhabilitation de la défense incendie.

La pose d'une borne coute approximativement 4 300 euros, subventionné à 40%.

Le SAEP propose leur mise en place pour environ 1800 euros aux normes normes incendies.

Une convention serait mise en place pour l'indemnisation du SAEP au regard de ses travaux qui porteraient sur 7 bornes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition du SAEP pour la mise en place de 7 bornes aux normes incendie.

S'ENGAGE à rembourser le SAEP via une convention.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer le dite convention.

Délibération 27/2012

7- APPEL D'OFFRE : CLOTURE

Les délibérations 11/2012 et 12/2012 d'achat de parcelles pour les travaux d'élargissement de la rue des Haguettes précisaient la pose de clôtures, à la charge de la commune.

Pour ce faire une demande de prix a été effectuée auprès de 4 entreprises.

Après ouvertures des plis, il en ressort :

- 1- L'Art du Paysage = 9 990 euros HT
- 2- Etienne = 11 617.50 euros HT
- 3- A2Tuquet = 17 372.00 euros HT
- 4- Ambiance paysage = 20 952.27 euros HT

La description des panneaux grillagés ne paraissant pas être de même nature que celle demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE qu'un descriptif précis de la clôture soit transmis en Mairie.

DONNE tout pouvoir au Maire pour négocier les devis présentant la même nature de panneaux grillagés, tels que demandés.

DONNE tout pouvoir au Maire pour signer avec l'entreprise qui aura transmis la meilleure offre et pour faire exécuter les travaux.

Délibération 28/2012

8 - QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Demande de Mr Michel Franceschini pour la dépose du poteau électrique dans la pâture, rue de la Vallée.
 - ◆Cette demande sera reformulée auprès de la STPEE.
- ▶ Passage dans la rue des landes (partie étroite) durant les travaux du SAEP.
 - ◆ Mr Baudoux propose de réglementer le stationnement sur une partie de la rue des Landes.
 Afin de faciliter la circulation, une demande aux riverains pour un stationnement sur la tranchée sera distribuée dans les boites aux lettres.
- Information: Le concert du 16 juin dans l'Eglise d'Hébécourt à réuni 150 personnes.
 A noter que l'église à de très bonnes qualités acoustiques.
- ▶ Pays du Vexin Normand : Porte ouvertes
 - ◆ Eglise d'Hébécourt = Aout 2012

- ► Elargissement rue des Haguettes
- ► Affaire DOMUS
 - ◆ Leur Appel en Conseil Etat à été débouté.
- ► Réflexion sur l'aménagement en rond point de la Placette à la Mare:
 - ◆Container à poubelle
 - ◆Déplacement du Calvaire
 - ◆ Déplacement de la borne incendie

Mr le Maire informe qu'il a négocié, dans le cadre des mesures compensatoires des installations de chantier, la mise en œuvre d'un fond de forme pour une future aire de retournement sur un terrain acquis. Il demande aux conseillers de proposer des dispositions d'implantations pouvant être envisagées.

- ► Demande auprès d'EAD d'une proposition de salle polyvalente et de Mairie :
 - ◆ En attente de réponse
- ▶ Demande du Lions club d'obtenir la gratuité de l'emplacement du stand à la foire à tout comme association caritative : acquisition d'un chien d'aveugle.
 - **◆**Accord
- ▶ Haie Famille Carré
 - ◆Nouvelle relance à réaliser.
- Réhabilitation abri bus rue des oiseaux
 - ◆Cahier des charges selon modèle croquis proposé par Mr Baudoux. Des devis seront demandés sur cette base.

Séance levée a 22h15

BLANCHARD Olivier BAUDOUX Philippe **DELAITRE** Didier **DEVILLE Sylviane DUPONT Xavier** FRANCESCHINI Michel GORON Gilles LALANDE Georget LECOQ André LETIERCE François MORIN Bernadette NOGAMI-GAULTIER Monica (Pouvoir O. Blanchard) PONCE Francine POTEZ Michel

